

Réf: Dossier N° : 004660

Avis de constitution

SOCIETE « TAMAKO TRANSPORT »

**Siège social: ABIDJAN-YOPOUGON QUARTIER NIÀNGON CITE
MAMIE ADJOUA; LOT 402; ILOT 40, SECTION DW, PARCELLE 202 ,01**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 mars 2021
reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 08 mars 2021, il a été
constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

Dénomination sociale: « TAMAKO TRANSPORT » .

**Objet: TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES
TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATERIELS OU
D'EQUIPEMENTS**

LOCATION DE VEHICULES DE TOUS GENRES

IMPORT/EXPORT

VENTE DE PIECES DETACHEES

COMMERCE GENERAL

QUINCAILLERIE GENERALE

PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

**- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et
immeubles.**

**- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des
biens sociaux.**

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN-YOPOUGON QUARTIER NIÀNGON CITE
MAMIE ADJOUA; LOT 402; ILOT 40, SECTION DW, PARCELLE 202 ,01**

GÉRANT: MIKILI KOUYATE

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01273 du 03/06/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans



Pour Avis

Le CEPIC